



ATELIER DE LANCEMENT

Projet : « Renforcement de l'implication des petites et moyennes entreprises/industriels dans la mise en œuvre de l'APV-FLEGT à travers une amélioration de leur représentativité au sein de l'interprofession de la filière bois du Cameroun »

Communiqué final

Réuni le mercredi 18 juillet 2018 dans la salle de conférence de l'hôtel AZUR à Yaoundé dans le cadre de l'atelier de lancement du projet « Renforcement de l'implication des petites et moyennes entreprises/industriels et artisans dans la mise en œuvre de l'APV-FLEGT à travers une amélioration de leur représentativité au sein de l'interprofession de la filière bois du Cameroun », étaient présents outre l'équipe de projet GFBC : les représentants des Administrations publiques (Ministère des Forêts et de la Faune, Ministère de l'Economie et de la Planification et l'Aménagement du Territoire, Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, des Industries et de l'Economie Sociale et de l'Artisanat), de la Représentation de la FAO au Cameroun, des Partenaires Techniques (GIZ Pro PFE), des organisations de la société civile (FODER, SAILD, ASD, CED, CERAD), des ONG internationales (WWF) ; les délégués/membres de l'Interprofession respectivement du Collège des PME / PMI semi-industrielles (ANJEFNTB, FECAPROBOIS, ADESCAM), du Collège des Vendeurs de Bois (ANCOVA, AFNA, ASVEBOIS, APMB, ANTAV), du Collège des Menuisiers-Ebénistes-Charpentiers (ACSBC, YLA, AMTMC, ARTI-BOIS, ASTRABOIS) du collège des Industriels exportateurs (SEEF, Dino et Fils, GAFC, GFBC), et également les représentants d'autres syndicats forestiers (STIEPFS) et des personnes ressources notamment MM. OUMAR Mairou (PDIZTF), NDIAPI Olivier (WoodTech Consulting), Cédric Noireau (JMN), Dr Fridolin CHOULA (CGIS), Ebia NDONGO (BUREDIP).

Cet atelier organisé par le Groupement de la Filière Bois du Cameroun (GFBC) avec l'appui technique et financier de l'Organisation des Nations unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) dans le cadre du programme FAO-UE FLEGT avait pour but d'une part, d'informer les parties prenantes sur le projet, et d'autre part, de capitaliser les contributions de ces dernières en rapport avec la stratégie de mise en œuvre du projet.

Les exposés au cours de l'atelier ont porté sur :



- L'état d'avancement de l'APV-FLEGT au Cameroun et perspectives d'implication des PME/PMI ; fait par Charles NGALAGOU représentant du Point focal APV-FLEGT, MINFOF
- La dynamisation de l'interprofession de la filière bois au Cameroun : Enjeux, défis et perspectives dans le contexte de mise en œuvre de l'APV/FLEGT ; par Cédric NOIRAUD du cabinet JMN
- Les attentes des PME/PMI et artisans sur l'approvisionnement en bois légal au Cameroun ; par Pamphile NTANGA (FECAPROBOIS) et Léontine MOUSSY (ADESCAM)
- La présentation du Projet de renforcement de l'implication des PME/PMI dans la mise en œuvre de l'APV/FLEGT à travers une amélioration de leur représentativité au sein de l'interprofession de la filière bois au Cameroun ; par Blandine OUOGUIA, Chef de projet (GFBC)

A l'issue des exposés et des échanges, il se dégage les constats suivants :

- L'organisation du Marché Intérieur du Bois (MIB) est une activité à part entière du calendrier de mise en œuvre de l'APV-FLEGT. Il est alors nécessaire d'assurer le renforcement de la participation effective dans la mise en œuvre de l'APV-FLEGT au Cameroun des Petites et Moyennes Entreprises/Industries (PME/PMI) forestières et artisans.
- Les PME/PMI et artisans éprouvent de grandes difficultés à s'arrimer aux exigences de la légalité et ce du fait de leurs faible structuration, des insuffisantes capacités organisationnelles et techniques qui ne facilitent pas leur accès au bois légal, principalement auprès des industriels. Il est également à déplorer le faible accompagnement de ceux-ci par les institutions publiques.
- Il existe de nombreuses opportunités pour l'approvisionnement en bois légal au Cameroun : entre autres, la disponibilité et la proximité de la ressource, la volonté politique d'améliorer la contribution de la filière bois au PIB du pays par le développement d'une transformation plus poussée, un marché national, sous régional et international important et l'APV FLEGT comme un instrument juridique international de promotion de la gouvernance forestière.
- Les attentes des PME/PMI et artisans portent sur l'amélioration des conditions d'accès à la ressource bois, l'amélioration des mécanismes de financement de ces derniers et un renforcement de leurs capacités organisationnelles et structurelles.
- Une relance de l'Interprofession de la Filière Bois du Cameroun (cadre de concertation et collaboration faîtière de l'ensemble du secteur privé) pourrait contribuer à : améliorer les performances de la filière ; contribuer au



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture



Suède
Sverige



Groupement de la Filière Bois du Cameroun

développement économique des entreprises industrielles, PME-PMI et artisanales de la filière ; assurer la promotion de la filière par la défense de son image, la recherche de débouchés, l'amélioration de la qualité des produits fabriqués à base de bois.

- Le présent projet porté par le GFBC vise de permettre aux PME/PMI de s'impliquer davantage dans la mise en œuvre de l'APV-FLEGT ainsi d'assurer que les intérêts de l'ensemble du secteur privé camerounais sont présentés et défendus.

Fort de ces constatations, les participants ont recommandé que les différentes parties prenantes prennent des actions concrètes pour renforcer l'implication des PME/PMI dans la mise en œuvre de l'APV-FLEGT. A cet effet, les propositions suivantes ont été formulées :

Au gouvernement :

- D'accompagner les PME/PMI et artisans en consolidant les initiatives entreprises pour mettre à leur disposition du bois légal et en renforçant leurs capacités institutionnelles et organisationnelles.

Aux partenaires techniques et financiers :

- Soutenir l'Etat du Cameroun dans le renforcement des compétences des acteurs du secteur forestier en général et en particulier des parties prenantes impliquées dans le renforcement de l'implication des PME/PMI dans la mise en œuvre de l'APV-FLEGT.

Aux sociétés industrielles :

- D'établir des partenariats d'approvisionnement en sous-produits bois avec les PME/PMI afin de mettre à leur disposition du bois légal.
- Mettre à disposition de la Direction de la Promotion et de la Transformation des Produits Forestiers du Ministère des Forêts et de la Faune la liste et contacts des potentiels fournisseurs des entreprises de Bâtiments et Travaux Publics en bois et/ou produits finis d'origine légale.

Pour les différents Collèges de l'Interprofession de la Filière Forêt-Bois au Cameroun :



- Demander le soutien de l'Administration, des partenaires au développement et du GFBC pour relancer l'interprofession de la Filière Bois du Cameroun ; à court terme organiser l'Assemblée Générale de l'interprofession pour coordonner et développer des relations professionnelles cohérentes et solidaires entre les différents acteurs de l'économie forestière et du bois, et également, de pouvoir faire valoir leur position sur les processus forestiers émergents tels que l'APV-FLEGT.

Au GFBC (dans le cadre de ce projet) :

- D'associer toutes les parties prenantes de la filière bois dans la mise en œuvre de ce projet ;
- De capitaliser les expériences des autres projets et initiatives du genre qui ont été mené autour des thématiques en lien avec l'approvisionnement en bois légal, le MIB et les PME/PMI.

Les participants